



COMITÉ D'ORGANISATION DE LA ST-JEAN À ST-PLACIDE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

mercredi 20 mars 2024 à 19h00

AVIS DE CONVOCATION

Tout résident de Saint-Placide, permanent ou temporaire et majeur légalement, devient automatiquement membre de l'association en participant à cette A.G. ou en en faisant la demande par écrit. Inscription à l'entrée. De même chaque membre est éligible au conseil d'administration en déposant sa candidature appuyée par un autre membre.

Conformément au règlement interne de l'association et, en particulier, à son article 7.1., tous les membres de l'association sont invités à participer à l'Assemblée générale annuelle dite A.G. statutaire, qui se tiendra le **mercredi 20 mars 2024 à 19 h 00 en la salle Jean-Paul Carrières** de la municipalité (281, montée St-Vincent), avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture, proposition et adoption de l'ordre du jour tel quel ou amendé
2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 29 mars 2023
3. Rapport du président sur les activités précédentes et en cours (programmation 2023-2024)
4. Rapport de la trésorière sur l'état des finances (exercice 2023)
5. Rapport du comité de surveillance des finances (exercice 2023)
6. Rapport sur les projections budgétaires pour 2024
7. Période de questions, de propositions et de discussion des membres
8. Mise en candidature et élection pour les postes du conseil d'administration 2024-25

N.B. Le CA peut comprendre 7 administrateurs-administratrices. Les postes de président, trésorier et secrétaire sont nominatifs i.e. par élection sur chaque poste

Le président 2023-24 : Nicolas Bouveret

Le secrétaire 2023-24 : Pierre-M. Lagier 450-258-0491 / 514-594-5037